



Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST  
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF

Délibération n° 2009/07/07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**SEANCE DU 15 JUILLET 2009**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération

**48**

**48**

**35**

**DATE DE LA CONVOCATION**

**9 juillet 2009**

L'an deux mille neuf, le quinze juillet, à dix huit heures, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, commune de Faux-Mazuras, sur la convocation en date du 9 juillet 2009, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM SIMON-CHAUTEMPS, BOUEYRE, RIGAUD, COULON, CHAPUT, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, LEGROS, CHABROUX, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PAMIES, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, CALOMINE, MONNIER, LAIGNEAU, LEHERICY, LEFAURE, LABORDE, PATEYRON

Mmes SPRINGER, BATTISTON, JOUANNETAUD, COUSSEIROUX, CHENEVEZ, PATEYRON, BATTUT

Suppléants : MM SZCEPANSKI, PETIT-COULAUD

Suppléantes : Mmes

Excusés : Mmes CHAUVAT-POUGET, SALADIN

MM JOUHAUD, PEROT, PRIOUL, DELARBRE

**OBJET : Versement d'une subvention à l'Office de Tourisme Intercommunal pour l'organisation d'animations médiévales dans le cadre des journées « Bourga'Turques » des 26 et 27 septembre 2009**

Le Président rappelle que lors de la définition des compétences intercommunales dans le domaine culturel, une compétence sur des sites emblématiques et historiques avait été proposée en référence à deux périodes historiques majeures du territoire intercommunal :

- l'histoire des maçons de la Creuse et de leur migration au XIX<sup>ème</sup> siècle qui a débouché sur la création d'un espace de mémoire, de visite et d'animations autour du personnage de Martin Nadaud, à la Martinèche, sur la commune de Soubrebost ;
- l'histoire des chevaliers hospitaliers, et notamment de Pierre d'Aubusson, et du prince Djem dit « Zizim » qui séjourna à Bourgneuf et au Monteil au Vicomte. Une intervention sur les vestiges du château du Monteil au Vicomte et la préparation d'un projet de visite et d'animation de la Tour Zizim relèvent ainsi des compétences intercommunales.

Le Président précise que des animations peuvent être initiées en partenariat avec les communes et des associations sur ces sites reconnus d'intérêt communautaire.

Il ajoute que, par délibération de son assemblée générale, l'office de tourisme intercommunal a procédé début 2009 à une modification de ses statuts, pour organiser directement des animations sur le territoire intercommunal en lien avec les compétences et sites communautaires.

Le Président informe que la France consacre une saison culturelle à la Turquie de juillet 2009 à mars 2010, avec pour objectifs :

- la découverte de la culture Turque,
- encourager les échanges entre les deux pays.

Aussi, la commune de Bourgneuf a travaillé depuis mi-2008 à la constitution d'un dossier de candidature pour pouvoir organiser des événements et obtenu le label de la saison de la Turquie en France.

Une importante communauté turque est présente sur la commune de Bourgneuf. La candidature poursuit aussi deux objectifs majeurs en lien direct avec les compétences intercommunales dans le domaine culturel :

- permettre à la population locale de s'approprier l'histoire de la Tour Zizim et de Zizim,
- et plus largement mettre en valeur l'histoire de la commanderie et de Pierre d'Aubusson.

La commune de Bourgneuf prendra à sa charge une partie des dépenses de la programmation de la saison de la Turquie sur Bourgneuf en septembre 2009 et début 2010.

L'office de tourisme met en place de son côté des animations en lien avec les domaines d'interventions communautaires :

- 26 septembre : visite commentée, en costume d'époque, de la Tour Zizim.
- 27 septembre : animations de rue durant le marché médiéval, saynètes théâtrales sur la vie du prince Djem durant le marché, navette entre Bourgneuf et le Monteil au Vicomte (visite du château).

Ces animations présentent un caractère intercommunal sur plusieurs points :

- la période historique des chevaliers hospitaliers et l'histoire de Zizim servent de réflexion à deux projets communautaires autour de la Tour Zizim et du château de Pierre d'Aubusson au Monteil au Vicomte,
- même si l'essentiel des animations est à Bourgneuf, une visite des deux sites de Bourgneuf et du Monteil est organisée.
- Les animations mobilisent plusieurs partenaires sur la communauté de communes : commune de Bourgneuf, office de tourisme intercommunal, association « les Amis des Tours du Monteil au Vicomte » (visite du château du Monteil au Vicomte) et association « Montboucher Loisir Culture » (saynètes théâtrales).

Les dépenses de l'office de tourisme intercommunal comprennent :

- les frais d'organisation des animations médiévales proposées sur les deux jours,
- les frais de transports (navettes) Bourgneuf – Le Monteil au Vicomte pour la visite des deux sites.

Soit un total de 3400 €.

Considérant la compétence de la communauté de communes portant sur le soutien financier aux manifestations culturelles, à caractère événementiel et de dimension régionale, nationale, ou internationale ;

Considérant que les journées d'animations des « Bourga'Turques » répondent aux critères énoncés ci-dessus ;

Considérant que cet évènement s'inscrit dans les compétences de la communauté de communes pour la découverte de sites emblématiques et historiques du territoire intercommunal ;

Considérant que la manifestation contribue à la promotion du territoire intercommunal et génère par les flux de visiteurs des retombées économiques sur le territoire,

Le Président soumet au Conseil la possibilité de verser une subvention à l'office de tourisme intercommunal destinée à couvrir les frais d'organisation des animations médiévales, d'un montant de 3400 €.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil communautaire :

- Décide de verser une subvention d'un montant de 3400 € à l'office de tourisme intercommunal Eaux-Tours de Bourgneuf et Royère de Vassivière pour l'organisation d'animations médiévales lors des « Bourga'Turques » des 26 et 27 septembre 2009.
- Dit que cette dépense fera l'objet d'une décision modificative ultérieure au budget général.
- Autorise le Président à signer tout autre document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,  
A Bourgneuf, le 16 juillet 2009  
Pour copie conforme  
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD